

Après lecture de notre liminaire, le président n'a pas souhaité y répondre au motif que ces questions allaient trouver réponses pendant ce CHSCT. Peine perdue !

Programme annuel de prévention DUERP PAP 2021

L'analyse de ce programme a fait l'objet d'un groupe de travail en date du 17 mai 2021. Nous avons fait modifier plusieurs cotations (notamment à la hausse) sur les questions relatives à la crise sanitaire. Pour le président, aucun doute, la direction s'améliore dans le traitement des risques psycho-sociaux ! Inversement, l'augmentation des situations de risques se détériore au sein de notre administration (confer l'observatoire du Ministère).

Annexe du règlement intérieur

Solidaires Finances avait souhaité la modification de l'annexe au règlement intérieur du CHSCT précédemment proposée par la Direction, afin d'être en adéquation avec le décret du 20 novembre 2020, relatif aux comités sociaux d'administration, sur l'organisation des audio/visio-conférences, lesquelles peuvent être refusées par la majorité des représentants des personnels. Ce nouveau RI a été adopté.

Les dépenses : la bourse et la gabegie !

Le président demande combien le CHSCT a dépensé cette année, environ 12 000€ pour un budget total de 97 969€

Avant même l'examen des dépenses, il décide, sous prétexte d'avoir encore les $\frac{3}{4}$ du budget non utilisé, que toutes les propositions seront actées.

Les avis des membres du CHSCT n'étant pas respectés, au final, c'est le président qui tient seul les cordons de la bourse !!!

Solidaires Finances lui rappelle que l'année n'est pas terminée, qu'il y aura des propositions de dépenses, notamment relatives au futur questionnaire sur le télétravail, qui sera diffusé prochainement aux agents du Maine et Loire, et à la probable recrudescence du COVID19 en fin d'été.

A ce propos, le président a d'ailleurs précisé qu'il n'y avait plus de cas à la DDFIP du 49, que le taux d'incidence était très faible et que le taux de vaccination était le plus fort en Anjou ! Tout va bien dans le meilleur des mondes !

Nous déplorons plus que jamais que le budget du CHSCT serve très majoritairement pour l'acquisition de matériel, au détriment de la gestion des risques psycho-sociaux.

Nous avons demandé une suspension de séance pour les examiner avec les autres représentants des personnels, qui n'a pas eu lieu puisque le président a validé toutes les dépenses !

Le CHSCT du 12 avril 2021 avait financé l'achat de masques inclusifs, Solidaires Finances a souhaité un retour d'expérience des agents demandeurs : résultat, ils ne sont pas utilisés car trop inconfortables ! 318€ à la poubelle...ce n'est pas une petite somme, n'en déplaise au président ! Ce n'est pas faute de les avoir prévenus !

Autres propositions de dépenses :

- la saisine de l'ergonome du ministère pour une étude du bandeau BALI au CDC : le président devait nous fournir la réponse de SRP (mission Stratégie Relations aux Publics) afin que nous puissions traiter de cette question directement avec eux ! Il ne l'a pas fait. Le président est colère dès qu'il s'agit de dépenses psycho-sociales !!!

- du petit matériel pour les télétravailleurs dès septembre 2021

- l'audiomètre du médecin du travail (appareil servant à mesurer la capacité auditive d'un patient) est en panne, et non remplacé par le secrétariat général. Le président va se renseigner.

- la VMC : y a-t-il des réparations ou des améliorations à prévoir ? L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) intervient à ce sujet pour indiquer qu'il est indispensable que des études soient réalisées par un organisme agréé, car les débits d'air sont rarement respectés. Il semble que ce soit Veritas qui soit habilité à le faire à la DDFIP du 49. L'ISST demande à voir les résultats de cette étude pour s'assurer d'un bon suivi et des bonnes réalisations.

Autres dépenses budgétisées en 2020 :

- formations : 3 sessions « santé au bureau », 1 session formation initiale des assistants de prévention dont les dates ont été arrêtées à compter de septembre 2021

- fauteuils ergonomiques pour les télétravailleurs

Nature	Destination	Coût	observation
Travaux électriques suite à contrôle réglementaire	CFP Segré	1042,03€	Pas suspension de séance pour discuter entre OS
Travaux électriques suite à contrôle réglementaire	CFP Cholet	541,79€	Pas suspension de séance pour discuter entre OS
Travaux électriques suite à contrôle réglementaire	DDFIP Arnould	487,56€	Pas suspension de séance pour discuter entre OS
Fournitures de 7 batteries et 1 jeu d'électrode DAE défibrillateur	DDFIP	2982€	Pas suspension de séance pour discuter entre OS
Formation évacuation	bâtiment C et D cité administrative	1104€	Pas suspension de séance pour discuter entre OS
Fourniture et pose de stores	5 ^{ème} étage tour Talot	3156,72€	Pas suspension de séance pour discuter entre OS
Travaux de correction acoustique	Accueil cité administrative	8615,68€ ou 8232€	2 devis, 2 méthodes différentes d'analyse, 2 résultats différents. L'ISST ¹ s'inquiète que le 2 ^{ème} devis ne s'appuie pas sur la norme 31-199 2 et semble biaisé. Avis reporté.
Total de dépenses validées			

1-ISST : inspecteur santé et sécurité au travail, Damien Fréville

2- La norme 31-199 relative aux performances acoustiques des espaces ouverts de bureaux (publiée en mars 2016) vise à assurer une intelligibilité à courte distance (afin que les employés puissent communiquer) et à dégrader l'intelligibilité de la parole entre poste de travail.

Aménagement du service des impôts fonciers de Saumur et aménagement du CFP de Baugé en vue d'accueillir la trésorerie de Seiches-sur-le-Loir

Ces 2 projets ont été examinés lors une commission immobilière en date du 25 juin 2021.

A Saumur, le projet est validé, avec une expertise de l'ambiance lumineuse du bureau collectif,

l'installation d'une perche au milieu du même bureau collectif pour l'électricité ; les travaux sur les faux plafonds et l'opération de relamping déjà prévus seront différés afin de ne pas se télescoper avec les travaux du toit terrasse.

A Baugé, le réaménagement est adopté mais un contre-projet des agents de la trésorerie doit être étudié mais pour le Directeur, sans consensus trouvé, c'est le premier projet qui sera mis en œuvre. L'examen de ce projet est donc reporté en septembre 2021.

Nouveau protocole télétravail : contente-toi de rien !

Ce nouveau protocole a fait l'objet d'un examen en CTL en date du 21 juin 2021.



Solidaires Finances s'étonne que la Direction ne soit pas en mesure de donner les chiffres exacts concernant le nombre de télétravailleurs en santé fragile et leur retour dans les services.

Les organisations syndicales avaient émis des interrogations sur le matériel alloué aux télétravailleurs et la prise en charge des frais. Le président répond que c'est du ressort national.

Pour lui, les agents qui télétravaillent sont volontaires, ils doivent accepter ce qui leur est fourni, même si c'est *a minima* ! Car c'est un confort pour eux de rester chez eux !

Solidaires Finances ayant failli s'étrangler, lui a rappelé que la direction devait s'assurer des conditions de travail des télétravailleurs, autant que pour les agents en présentiel.

Le président a rétorqué qu'il n'allait pas envoyer le BIL chez chaque télétravailleur.

Solidaires Finances lui a répondu que la base du volontariat n'incluait pas de se contenter du minimum. Les raisons de refus du télétravail sont multiples, ce n'est pas qu'une question de matériel, cela va bien au-delà !

Des fauteuils ergonomiques ont été financés par le CHSCT et non déployés auprès des télétravailleurs, le médecin du travail n'a pas eu de remontée à ce sujet et les chefs de service ont été informés de cette possibilité. Nous en déduisons que l'information n'a pas été diffusée correctement.

Rapport de visite du médecin du travail à la trésorerie du CHU d'Angers

La problématique était le traitement des dépôts (de biens et de valeurs) à la trésorerie du CHU en période de crise sanitaire.



Un accord avec la direction hospitalière a été passé : fourniture de gants, de plateaux et des délais de traitement réguliers ont permis de faciliter la tâche de l'agent en charge de cette mission ; les sécrétions humaines sur ces dépôts peuvent être contaminantes jusqu'à 10 jours !

Le médecin du travail avec le médecin coordonnateur national ont élaboré une fiche de préconisations, laquelle servira de support à une fiche de synthèse pour la DDFIP, qui compte d'autres sites similaires (Saumur et Cholet).

Fiche de signalement

Au SIP de Cholet, un contribuable a proféré à plusieurs reprises de menaces de mort.

La direction a envoyé un courrier au contribuable, l'agente a déposé plainte et un signalement a été fait auprès Procureur de la République.

Une autre fiche de signalement (mars 2021) qui n'avait pas été examinée au précédent CHSCT a fait l'objet d'un désistement de la part de l'agent. La direction n'avait pas encore envoyé de courrier au

contribuable incriminé. Pour Solidaires Finances, il y a là encore place pour une totale impunité. Depuis longtemps, Solidaires Finances n'a de cesse d'exiger qu'un courrier soit fait pas la direction en dehors de toute intervention de l'agent. Il y a encore du chemin à faire !

Registres Santé et Sécurité au Travail : tu as froid, tais-toi !

Ce sont 4 fiches du registre santé et sécurité au travail qui portent la même problématique : l'arrêt du chauffage en ce mois de mai particulièrement froid.

Certains services ont eu des chauffages d'appoint, d'autres non. Le président a relativisé « on n'est pas au pôle nord » ! Et de nous expliquer qu'il n'y a pas possibilité de contenter tout le monde, non pas qu'il n'y ait pas assez de matériel pour tous, mais que le système électrique ne pourrait pas supporter la surcharge électrique de tous les appareils déployés !

L'ISST explique que les chauffages d'appoint sont déconseillés car il y a des risques électriques et d'incendies. Il est conscient qu'il est difficile de maintenir une bonne ambiance thermique entre le froid extérieur, une mauvaise isolation et l'aération régulière pour cause de COVID19.

Il conseille de rester sur nos gardes car la crise sanitaire peut se réactiver à tout moment. Le président ajoute qu'il en est de même en période de fortes chaleurs, qu'il ne faut pas abuser des climatiseurs.

Enfin, tout est dit, le télétravail exceptionnel pourra être mis en place lors des prochaines canicules !

Et pourquoi pas lors des périodes glaciaires ! Et quid de la mise en œuvre du droit de retrait ?

Questions diverses

- Une formation « lutte contre les violences sexistes et sexuelles » est en test actuellement, pour un déploiement aux membres du CHSCT.

- Une formation « gestes qui sauvent » aura lieu pendant le troisième trimestre 2021.

- Une formation pour l'assistante de prévention aura lieu courant de l'automne 2021.

- 3 chantiers sont en cours et font partie du plan de relance concernant le bâtiment D de la cité administrative :

- programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du service public local » qui retrace les crédits de la direction générale des finances publiques (DGFIP). Il regroupe les moyens consacrés aux opérations de recettes (assiette, recouvrement, contrôle) de l'État et des collectivités territoriales, au paiement des dépenses publiques, et à la tenue des comptes publics.

- programme 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » porte sur les crédits destinés à financer les dépenses d'entretien à la charge du propriétaire, ainsi que les opérations immobilières structurantes réalisées sur le parc immobilier de l'État.

- programme écologie

La direction s'engage à communiquer l'ensemble des travaux en 2021 aux représentants des personnels.

- A Saumur, le SIE n'a plus de réfrigérateur. Compte tenu de la présence d'une cantine à proximité, les services sociaux ne financeront pas son remplacement. Le président s'engage à trouver une solution.

